

# PAPIERS FUTUR PS ET DEMOCRATIE ECONOMIQUE: L'ESSENTIEL EN BREF

Pour le papier de position « Démocratie économique » et les propositions relatives au projet « Futur PS », les personnes concernées doivent respecter les règles et principes suivants :

## 1) DELAIS ET ENVOI

**Délai 1 :** 20 octobre 2016 (pour les sections, les partis cantonaux et les organes concernés)

**Délai 2 :** 18 novembre 2016 pour les délégué-e-s au Congrès

**A envoyer à :** [congres-proposition@pssuisse.ch](mailto:congres-proposition@pssuisse.ch)

## 2) PERSONNES HABILITEES A PRESENTER DES PROPOSITIONS

Sont habilités à présenter des propositions (conformément aux statuts du PS Suisse, Article 12) :

- les délégué-e-s des sections
- les deux délégué-e-s des partis cantonaux
- les membres du Comité directeur
- les membres de la Conférence de coordination
- les membres du Comité directeur du PS60+
- les membres du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale
- les membres de la Coordination des femmes
- les douze délégué-e-s de la Jeunesse socialiste
- la déléguée / le délégué du groupe PS du personnel fédéral

## 3) CHAPITRES CONCERNES

Les propositions relatives au papier de position « Démocratie économique » et au projet « Futur PS » sont possibles dans les chapitres suivants:

Démocratie économique : tout le papier (sauf l'éditorial, pages 2 à 4)

Futur PS : chapitres 1-18 (sauf l'introduction et chapitre 1).

## 4) FORME DES PROPOSITIONS

**Chaque proposition doit être spécifiquement assignée (à l'aide d'une référence), et assortie d'une demande et d'une explication. Les propositions sans référence ne pourront être traitées.**

Proposition se référant à un chapitre, un paragraphe et un chiffre spécifiques : ex chapitre II, chiffre 6

Demande : p.ex. supprimer, modifier, compléter etc. (ajouter des propositions de texte, et non pas seulement des indications du type « à revoir » ou « développer tel ou tel aspect »).

Explication : ajouter une courte justification

## 5) FORMAT

Veuillez SVP transmettre vos propositions **au format Word** (pas de PDF!)

## 6) TRADUCTION

Pour des raisons de coûts et de temps, les propositions des sections, des partis cantonaux, des organes concernés et des délégué-e-s au Congrès ne pourront malheureusement pas être traduites. Les propositions, recommandations et justifications du Comité directeur seront, en revanche, traduites.

## 7) DEROULEMENT

La première série de propositions (déposées entre le 11.08 et le 20.10 2016), y-compris les prises de position du Comité directeur, sera envoyée le 2 novembre 2016 par courriel à tous les délégué-e-s, et disponible à partir de cette date sur internet: [www.sp-ps.ch/congres-thoune](http://www.sp-ps.ch/congres-thoune)

Les délégué-e-s ont jusqu'au 18 novembre pour déposer de nouvelles propositions.

Le 29 novembre 2016, tous les délégué-e-s recevront les documents complets contenant toutes les propositions (délais 1 et 2). Ces documents constituent une base pour les discussions qui auront lieu durant le Congrès.